

# LA BOUSSOLE

Journal Hebdomadaire des comtés de Nicolet, Yamaska

VOL. 32, No 27

Vendredi, 18 juin 1965

Mme LEMAIRE-DUGUAY, dir.-prop.  
Bureau-chef à Victoriaville, P.Q.

## Parlons Français M. l'abbé Lefebvre nommé curé de la cathédrale de Nicolet

A l'occasion du retour de la fête patronale des Canadiens-Français, n'est-il pas à propos de rappeler à nos compatriotes la beauté de notre langue, et la nécessité pour nous, en tant que race, de travailler à la conservation de cette partie essentielle de notre patrimoine ?

C'est une question vitale pour nous que celle de la LANGUE FRANÇAISE. Nul n'a le droit de s'en désintéresser. Cependant, combien peu y attache une importance adéquate.

La LANGUE FRANÇAISE au Québec, c'est pour ainsi dire la lampe qui éclaire la course de notre race dans tous les domaines de ses activités actuelles et vers ses destinées. Il ne faut pas que cette flamme devienne vacillante où qu'elle risque de s'éteindre. Il est du devoir de tout véritable patriote de veiller à ce qu'elle brille d'un éclat toujours renouvelé, sans cesse plus parfait.

Pour être logique et pour obtenir d'efficaces résultats, il convient d'introduire ou de cultiver dans tous les foyers canadiens français l'amour de notre langue maternelle, le souci du bon et du beau parler de France, si ignominieusement défiguré par les anglicismes, les américanimes, les expressions vulgaires.

Et que dire de cette sorte d'infirmité dite des "bouches molles" ? On ne se donne pas la peine d'articuler. On mange pour ainsi dire les mots. On supprime des syllabes. On néglige les terminaisons, etc., etc. Et l'on arrive ainsi à tellement déformer notre beau langage que les étrangers ayant appris le français ailleurs ont peine à nous comprendre.

Il ne s'agit pas, bien entendu, de torturer les enfants en leur demandant de n'employer que des mots, des expressions purement classiques. Comme le disait, avec beaucoup d'autorité, M. Louis Bertrand, de l'Académie Française, lors d'une réception donnée en son honneur au Cercle Universitaire, en 1937 : "Je me permettrai de vous mettre en garde contre les excès d'un purisme qui pourrait être dangereux pour l'expression et pour l'expansion de la pensée et de la sensibilité canadiennes. N'exigez pas que la langue parlée s'identifie avec la langue écrite. Un peuple a toujours deux langues, celle des Lettres et celle de l'usage courant. Notre Académie française se borne à enregistrer l'usage, sans le violenter, et discerner le bon du mauvais usage. Pourquoi n'auriez-vous pas votre Académie Canadienne qui, d'accord avec la nôtre, assumerait une tâche parallèle ? La langue des lettres admettrait parfaitement, chez vous comme chez nous, tous les idiotismes, toutes les expressions populaires qui donnent son bouquet local à un idiome".

En effet, nous avons un grand nombre d'expressions, je dirai "pittoresques" qui sont d'un charme particulier. Ces mots-là, il faut les conserver, les employer.

Non, ce ne sont pas les mots du terroir qu'il est à propos de bannir de notre langage. C'est aux anglicismes qu'il est opportun de faire la guerre. Et puis, ne craignons pas d'articuler nos mots. Surveillons les enfants, dans la famille, à l'école, et ne leur permettons pas de parler la bouche à demi fer-

### Régir la construction sur les territoires indiens

— La corporation municipale du comté d'Yamaska a résolu, lors de sa séance de juin, de demander au département des Affaires indiennes que l'on fixe des normes de construction sur les territoires indiens. Il appert que le conseil de comté d'Yamaska est à régir la construction sur son patrimoine. Par ailleurs, le conseil de comté n'a pas juridiction sur les territoires indiens.

La résolution proposée par le maire de Pierreville, M. René Thibeault demande que le ministère provincial s'occupe de régir la construction. "A l'entrée est de Pierreville, de souligner le proposeur de la résolution, sur le territoire indien, on est à construire des "maisons" qui ne sont pas du tout agréables à l'oeil et font tort au paysage. Il faudrait que ce soit au moins passable. Les blancs sont soumis à des normes de construction les empêchant de construire à moins de minimum d'apparence, il y aurait lieu de faire de même pour les indiens".

La résolution demande en outre que le département s'occupe de faire ébrancher les abords de Pierreville, le long de la route trois. "C'est une disgrâce pour le comté", a ajouté un maire, alors que l'on approuvait unanimement cette résolution.

#### Cours d'eau

Il a été question de cours d'eau durant un bon moment, au cours de la session de juin du conseil de comté, sous la présidence du préfet, M. Nestor Garon. M. Garon a d'ailleurs été remplacé au milieu de la séance par le préfet suppléant, M. Eloi Lefebvre. Le cours d'eau Taillon s'écoulant dans la paroisse de St-Guillaume a fait l'objet de l'étude des dix-neuf maires du conseil de comté.

mée, ou de se servir d'expressions qui traînent dans les rues.

Certes, parlons anglais quand il le faut et puisqu'il le faut. Si nous parlons l'anglais médiocrement, ne nous en inquiétons pas outre mesure. Ce langage n'est pas le nôtre. L'essentiel c'est d'être compris.

Mais, en faisant usage de notre magnifique langue maternelle, ayons la décence au moins, ou ce qui est plus parfait et nécessaire, ayons la fierté de bien parler français.

Marthe LEMAIRE - DUGUAY

— Son Exc. Mgr Albertus Martin vient d'annoncer des modifications à la liste des curés de la région de Nicolet. Le chanoine Al-



Chanoine Alphonse Allard

phonse Allard, curé de la cathédrale de Nicolet, ira prendre charge de la paroisse St-Gregoire le Grand. L'abbé Pierre-Paul Lefebvre, jusqu'ici aumônier, prendra sa première cure en dirigeant celle de la cathédrale de Nicolet. Quant au curé de St-Gregoire, le chanoine Albert Labonté, il se retire de la vie active et demeurera au presbytère de St-Gregoire.

Le chanoine Alphonse Allard, originaire de Ste-Brigitte des Saules sera intronisé dans sa nouvelle cure le 22 juin prochain à sept heures du soir. Le pasteur de la cathédrale de Nicolet depuis 11 ans, est né le 16 février 1902, de Arthur Allard, cultivateur et de Aglaé Leclerc. Il a fait ses études classiques de 1916 à 1924, puis théologiques jusqu'en 1928, au séminaire de Nicolet.

### M. Vincent demande de verser les paiements d'appoint

— M. Clément Vincent PC-Nicolet-Yamaska, a demandé hier au ministère de l'Agriculture de verser le plus tôt possible les paiements d'appoint aux producteurs de lait qui ont besoin d'argent.

M. Vincent, au cours d'une motion portant ajournement aux Communes, a demandé également si le prix demandé de \$3.50 les 100 livres de lait sera versé à tous les producteurs.

Il a enfin demandé la liste des 300 usines de transformation sur lesquelles se basera le gouvernement pour établir

ce prix national de \$3.50 les 100 livres de lait.

Le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, M. Bruce Beer L-Peel a répondu que le prix de \$3.50 ne sera pas versé à tous les cultivateurs mais que c'est la moyenne nationale. Certains toucheront plus, d'autres moins.

Quant au paiement, il a promis que le ministère agira avec toute la diligence possible.

Au sujet des 300 usines de transformation, M. Beer a expliqué que le choix a été fait scientifiquement afin de représenter environ 70 pour cent de la production nationale.

### Débat inter-régional des Chambres à Pierreville

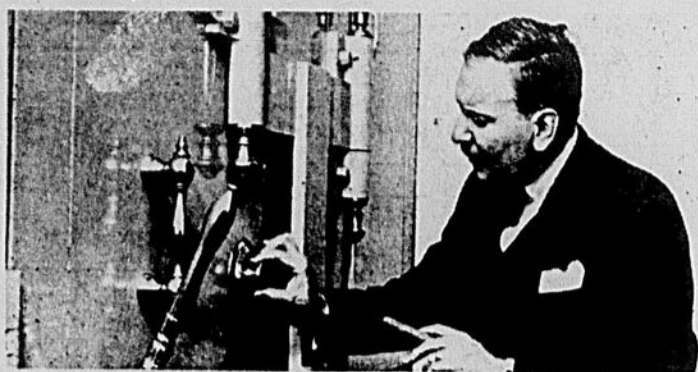
— La Jeune Chambre de Commerce de Pierreville reçoit dimanche prochain le débat interrégional des Jeunes Chambres des régions du Lac St-Pierre, des

Bois-Francis, des Cantons de l'Est, et de la Mauricie. A ce moment, les quelque 40 Chambres de ces régions viendront appuyer son concurrent au titre de gagnant du débat interrégional.

Le gagnant de cette épreuve représentera ces régions au congrès national de juillet où l'on élira le gagnant national du débat oratoire. C'est à l'école Maurault à Pierreville à deux heures trente que ce débat aura lieu. Il sera sous la présidence de M. René Crochtière, vice-président national. M. Lucien Shoener, président régional du Lac St-Pierre, sortant de charge, sera le maître de cérémonie. C'est lui qui choisira les jurés de ce débat. Les noms de ceux-ci ne seront dévoilés qu'à l'heure du débat.

Après le débat, les membres de la Jeune Chambre seront invités à un coquetel municipal à l'hôtel de ville. On attend près de 300 personnes à ce débat.

**Suivez le millionnaire — le millionnaire**



● Jean Duceppe est devenu millionnaire. Pas possible! Un comédien millionnaire, voyons donc, pas au Canada français! À Hollywood peut-être, mais pas à Montréal. C'est pourtant vrai. Enfin, ce le sera, une demi-heure par semaine, au réseau français de télévision de Radio-Canada, à compter du mercredi 9 juin à 8 heures du soir.

**M. Nouveau-riche!**

Quelque temps avant la présentation des premières émissions de la série, nous avons rencontré le populaire comédien. Très chic dans un complet de bonne coupe, le cigare planté au milieu de sa bonne figure épanouie, toujours aussi sympathique, Jean Duceppe nous a expliqué comment il était devenu millionnaire: « Le Millionnaire, c'est le titre d'un nouveau jeu télévisé que réaliseront Jacques Blouin et Roger Barbeau. On m'a choisi pour incarner le millionnaire. Pourquoi? Parce que, dans le jeu, je suis le monsieur qui donne une certaine somme d'argent à dépenser à un candidat choisi pour son esprit de débrouillardise. Voici

comment les choses se passent. J'arrive dans une ville de province, en avion de préférence; il faut tout de même avoir l'air riche un peu! Je m'installe à l'hôtel, un bon hôtel bien entendu et là, en présence d'un notaire de l'endroit, je reçois le candidat élu (ou la candidate). Je remets deux mille cinq cents dollars à mon invité en lui disant qu'il pourra commander par téléphone tout ce qui lui passera par la tête et qu'il sera l'unique propriétaire des marchandises ainsi acquises, à la condition expresse de convaincre le ou les marchands de se présenter à l'hôtel dans les vingt minutes qui suivent l'appel téléphonique. »

**Incidents cocasses**

En résumé, c'est ainsi que se présenteront les émissions de la série le Millionnaire. Mais au moment où Jean Duceppe nous initiait à ce nouveau jeu, il avait déjà parcouru plusieurs villes de province. Il avait rencontré plusieurs candidats et il pouvait nous raconter des incidents fort amusants survenus au cours de ses voyages. Avec le sens du comi-

que qui le caractérise, Jean nous a dit: « Je suis descendu d'avion un soir, dans une ville bien connue. Comme il ne fallait pas éventer le secret de la série à ce moment-là, personne n'était venu à ma rencontre à l'aéroport. Je voyageais incognito, en somme. J'avais beau me faire le plus petit possible, un journaliste m'a reconnu. Il m'était impossible de lui accorder l'interview qu'il demandait. J'avais beau m'excuser, lui dire que j'étais navré, désolé, peiné et tout ce que vous imaginez, il ne voulait rien entendre. Il s'est fâché tout rouge; il m'a traité de tous les noms et, injure suprême, il m'a accusé de le snobber. Bien entendu l'affaire s'est arrangée par la suite et mon journaliste a compris. Mais à ce moment, il m'a fait couler des sueurs froides dans le dos! »

**Désillusion**

Lors du tournage des premières émissions, il s'est produit également des épisodes dignes de mention. Jean Duceppe nous raconte encore: « Dans une autre ville, nous étions déjà installés à l'hôtel et nous avions un candidat doué d'un remarquable sens du « système D ». Il avait réussi à convaincre un vendeur d'automobiles de venir à notre chambre passer le contrat de vente d'une voiture flambant neuve. Nous attendions avec impatience l'arrivée du « sauveur ». Le voilà qui s'amène. Nous retenons notre souffle. Il met un pied dans la chambre, mais sitôt qu'il aperçoit les appareils de télévision, il prend ses jambes à son cou et dévale les escaliers en criant: « Insolences d'une caméra! » Ça l'avait refroidi net... et notre candidat aussi, malheureusement. »

**Dépensez, dépensez...**

Dans presque tous les centres où le Millionnaire est passé, des incidents de ce genre se sont produits. Les téléspectateurs en verront quelques-uns, de leurs propres yeux. Ils verront surtout comment s'y prennent les divers candidats pour parvenir à dépenser deux mille cinq cents dollars en moins de vingt minutes. Comme nous dit Jean Duceppe: « Ça peut paraître très facile. Essayez, vous m'en donnerez des nouvelles. S'il ne s'agissait que d'entrer dans un magasin, de choisir un article de deux mille cinq cents dollars et de partir avec, ce serait un jeu d'enfant. Mais l'astuce consiste à persuader le vendeur de se présenter, en moins de vingt minutes, parfois dix ou même cinq (quand l'émission tire à sa fin), marchandise en main, pour se faire payer devant notaire. Bien des marchands se méfient, non sans raison, comme ce fourreur qu'un candidat venait d'appeler. Comme il demeurait en face de l'hôtel où nous étions descendus, il a téléphoné à la police, tout simplement. Encore là. Dieu merci, l'affaire s'est arrangée mais en évitant de justesse les complications! »

**Un suspense**

Chose certaine, le Millionnaire sera un jeu passionnant pour les téléspectateurs. Chaque semaine

**PRENEZ UNE CHANCE**

**vous en aurez deux...**

En envoyant \$2.00 à ce journal, vous recevrez un reçu pour abonnement jusqu'au premier septembre 1966; et, en plus, un volume de votre choix, soit :

**L'OEIL A LA FENETRE**

**A PROPOS D'EDUCATION**

de Marthe Lemaire-Duguay

Ne manquez pas cette chance exceptionnelle de collaborer à votre journal local

**Prière de vous hâter**

CE CONCOURS NE DURERA QUE DEUX MOIS

Merci à l'avance pour votre bienveillante attention

VOTRE NOM .....

VOTRE ADRESSE .....

ils sympathiseront avec le candidat. Ils seront avec lui de coeur et d'esprit. Ils n'auront qu'un désir: le voir gagner. Avec lui, ils tremblent de peur que le marchand, enfin convaincu, n'arrive pas à temps à l'hôtel. Avec lui, ils s'impatientent des retards à obtenir une réponse au téléphone, des conversations qui n'en finissent plus, des détails, des questions superflues. Avec lui, ils guetteront l'horloge qui mange les précieuses minutes. Avec lui, ils pousseront un immense soupir de soulagement quand, une minute ou trente secondes avant la fin du jeu, le marchand arrivera à la chambre avec le marteau de vision, les robes, le bijou ou le contrat pour l'auto que le Millionnaire lui aura fait vendre.

Le Millionnaire, ce sera un véritable suspense, renouvelé toutes les semaines à la même heure. Un suspense pour les téléspectateurs, un suspense pour les candidats, un suspense même pour Jean Duceppe. Car le sympathique animateur de la série est là pour aider les candidats, dans la mesure de ses possibilités. C'est lui qui leur indique la manière de procéder. C'est lui qui surveille l'horloge et, ma foi, Jean Duceppe est aussi heureux que le candidat s'il gagne. S'il perd, aussi malheureux que lui.

Le Millionnaire, le mercredi à 8 heures.

Fernand Côté

FAMILEX demande vendeur agressif pour offrir plus de 250 nécessités domestiques dans les paroisses Notre-Dame de l'Assomption et Ste-Victoire. Excellente commission, bon, période d'essai, nombreux avantages. Demandez catalogue gratis: FAMILEX, 1600 De-lorimier, Montréal, Qué.

DEVENEZ REPRESENTANT JITO DANS VICTORIAVILLE: Vendez produits de toilettes, culinaires, médecines, nécessités domestiques et réalisez \$2.50 l'heure. Commission 45% - Spéciaux économiques Primes. Période d'essai 30 jrs. \$25.00 achète valise de démonstration JITO, Dépt. 4, 5130 St-Hubert, Montréal.

DEVENEZ REPRESENTANT JITO dans bon territoire. Vendez produits de toilette, culinaires, médecines, nécessités domestiques. Commission 45% - Spéciaux économiques - primes. Période d'essai 30 jours. \$25.00 achète valise de démonstrations. JITO, Dépt. B, 5130 St-Hubert, Montréal.

**LE ROSAIRE DU MOINE**

Autrefois dans un monastère  
Austère  
Du pays de France existait  
Un bon moine qui récitait  
Tout le long du jour, son Rosaire.  
Il n'était pas docte en grammaire  
La mère  
Pauvre, à l'enfant n'avait appris  
Qu'un seul point, mais qui fut  
Bien dire, dire toujours son Rosaire.  
Il vécut dans l'humble mystère  
Et guère  
En ce monde ne fut connu  
Mais acquit bien grande vertu  
En disant sans fin le Rosaire.  
Un jour la mort égalitaire  
Légère  
Prit le moine. Avant de mourir  
Il venait juste de finir  
Un pieux et fervent Rosaire.  
Et lorsqu'ils eurent mis leur frère  
En terre  
Les moines revinrent sans bruit  
En égrenant encore pour lui  
Quelques Ave de leur Rosaire.  
Mais, ô prodige! sur la bière  
Du Frère.  
Un lis commença de germer  
Dont les fleurs portaient imprimée  
L'Ave Maria du Rosaire.

L.-P. B., S.J.

Henri Lapointe, peintre-tapissier, compagnon.

Travail à l'heure ou au contrat. Tél. 208-S-12

MANSEAU, CTE NICOLET



BLENDED GIN—DISTILLÉ À MONTRÉAL/LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE  
John de Kuyper & Son  
DEPUIS 1695

**CHAMBRES à LOUER**

A des jeunes filles étudiantes au collège de Victoriaville, chambres chauffées, éclairées, eau chaude; avec usage d'une cuisinette, réfrigérateur, poêle électrique, etc.

**369 EST NOTRE-DAME, VICTORIAVILLE**

## La presse doit susciter la compréhension des hommes

ROME (CCC) --- Recevant les participants au XI<sup>e</sup> Congrès international de la presse périodique, le pape Paul VI a prononcé une allocution en français. Il s'est plu à voir, dans ses auditeurs "une expression de ce besoin si foncier de l'homme, que celui-ci revendique à bon droit contre tous les totalitarismes: celui de penser librement et de pouvoir s'exprimer librement".

Le Saint-Père a ajouté qu'il souhaitait que cette liberté d'opinion - liberté, a-t-il précisé et non pas licence - ne reste pas "comme c'est encore le cas aujourd'hui, vainement inscrite au fronton de certaines constitutions" mais qu'elle soit vraiment un droit imprescriptible dont chacun, quel que soit son pays, puisse faire un usage raisonnable.

Après avoir recommandé à ses auditeurs de ne pas employer à la légère le puissant moyen de diffusion qu'ils ont entre leurs mains le Souverain Pontife a conclu: "Plus que jamais, il importe aujourd'hui de ne pas dégrader l'information en Propagande, de ne pas faire appel aux moins nobles passions de l'homme et de dresser, par des campagnes systématiques et orientées des groupes de lecteurs contre d'autres groupes de citoyens ou d'étrangers mais de travailler à la compréhension des hommes".

### Nouveau timbre en l'honneur de Sir Wilfrid Grenfell



Les Postes canadiennes ont émis le 9 juin un timbre-poste spécial marquant le 100<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Sir Wilfrid Grenfell, écrivain et médecin missionnaire à Terre-Neuve et au Labrador. C'est ce que vient d'annoncer le ministre des Postes, l'honorable René Tremblay.

M. Tremblay a précisé que ce timbre spécial s'ajoute au programme régulier des émissions, fixé par son Ministère pour 1965. Sir Wilfrid, qui est né à Parkgate, en Angleterre, en 1865, amena un navire-hôpital au Labrador en 1892 où il passa le reste de sa vie au service des Habitants de ce territoire. Il y fonda des hôpitaux, des dispensaires, des orphelinats des coopératives et des centres industriels et agricoles. En 1912, il fonda le King George V Seamen's Institute à St-Jean de-Terre-Neuve. Il était un écrivain prolifique, car il écrivit plus de 20 volumes qui portent, pour la plupart, sur Terre-Neuve et le Labrador. Son oeuvre se poursuit grâce à l'International Grenfell Association qui maintient des services de santé et de bien-être dans une vingtaine d'endroits du Nord de Terre-Neuve et du Labrador.

Le nouveau timbre, d'une valeur de 5 cents, est imprimé en vert. On y voit sir Wilfrid Grenfell à la barre d'un navire qui vogue parmi les banquises au large des côtes accidentées de Terre-Neuve. Le dessin est de la Canadian Bank Note Company Limited et est tiré de photographies obtenues de l'International Grenfell Association.



# Avis important concernant la sécurité de la vieillesse

Le Parlement du Canada a amendé la loi sur la Sécurité de la vieillesse.

Au cours des cinq prochaines années, on réduira graduellement à 65 ans l'âge où la pension de la Sécurité de la vieillesse devient payable. Certaines conditions de résidence sont requises pour qu'une personne puisse recevoir cette pension.

En janvier 1966, la pension de la Sécurité de la vieillesse au montant de \$75 par mois sera payable à ceux qui auront 69 ans; en 1967, à ceux qui auront 68 ans; en 1968, à ceux qui auront 67 ans; en 1969, à ceux qui auront 66 ans, et en 1970, à ceux qui auront 65 ans.


Si vous êtes né	Faites votre demande en	Et votre pension débutera en
Entre décembre 1895 et août 1896	juin 1965	janvier 1966
Entre septembre 1896 et décembre 1896	juillet 1965	janvier 1966
en janvier 1897	août 1965	février 1966
en février 1897	septembre 1965	mars 1966
en mars 1897	octobre 1965	avril 1966
en avril 1897	novembre 1965	mai 1966
en mai 1897	décembre 1965	juin 1966
en juin 1897	janvier 1966	juillet 1966
en juillet 1897	février 1966	août 1966
en août 1897	mars 1966	septembre 1966
en septembre 1897	avril 1966	octobre 1966
en octobre 1897	mai 1966	novembre 1966
en novembre 1897	juin 1966	décembre 1966
en décembre 1897	juillet 1966	janvier 1967
en janvier 1898	janvier 1966	janvier 1967
en février 1898	janvier 1966	janvier 1967
en mars 1898	février 1966	janvier 1967
en avril 1898	mars 1966	janvier 1967
en mai 1898	avril 1966	janvier 1967
en juin 1898	mai 1966	janvier 1967
en juillet 1898	juin 1966	janvier 1967
en août 1898	juillet 1966	janvier 1967
en septembre 1898	juillet 1966	janvier 1967
en octobre 1898	juillet 1966	janvier 1967
en novembre 1898	juillet 1966	janvier 1967
en décembre 1898	juillet 1966	janvier 1967

DES TABLEAUX SEMBLABLES SERONT PUBLIÉS PLUS TARD POUR LES PROCHAINES ANNÉES.

### Comment faire votre demande

Vous pouvez vous procurer une formule de demande de la Sécurité de la vieillesse au bureau de poste. Les personnes qui ne demeurent pas au Canada peuvent obtenir une formule de demande en écrivant au Directeur régional de la Sécurité de la vieillesse dans la capitale de la province où elles vivaient auparavant.

Publié par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social par autorité du ministre, l'honorable Judy LaMarsh.



## LA BOUSSOLE

**Journal hebdomadaire  
des comtés de Nicolet et  
Yamaska**

**Dir.-propriétaire: MARTHE LEMAIRE-DUGUAY**

**Adm. H. de l'Association des journaux hebdomadaires C.-F.  
Membre de la Société des Poètes**

**PRIX DE L'ABONNEMENT** ..... un an \$2.00  
..... trois ans \$5.00

**AUX ETATS-UNIS** ..... un an \$2.50

**BUR-CHEF et ADMINISTRATION à VICTORIAVILLE:**  
369 est Notre-Dame — Tél. 752-2515

**Imprime aux ateliers: Imprimerie Poulin Ltée  
Saint-Joseph de Beauce**

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'abonnement  
en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe  
de la présente publication.

## Les "gros" édifices des communautés religieuses

M. le Rédacteur,

Il est une question qui intéresse vivement bien des gens: c'est celle des "gros" édifices qui possèdent les communautés religieuses. Plusieurs les considèrent comme un luxe et une surabondance de richesses. Cependant ceux qui connaissent bien la situation évitent ces jugements injustes et dénués de fondement.

La plupart des "gros" édifices appartenant à des communautés religieuses sont destinés à des oeuvres d'éducation, à des services hospitaliers, etc. Ainsi, la plus grande partie de ces édifices est occupée par des élèves, des malades, des vieillards. Quant aux membres des communautés religieuses, ils occupent habituellement les parties des édifices qui sont les plus vieilles et les moins pourvues de commodités.

Par exemple, on ignore généralement qu'il y a encore beaucoup de religieuses qui n'ont pas de chambre personnelle, et qui doivent coucher dans de grands dortoirs, comme des petites filles de couvent. Et il n'y a pas long temps que l'on a commencé à aménager des chambrettes individuelles. Qu'on songe, par exemple, à des religieuses infirmières qui passent plusieurs heures épuisantes par jour auprès des malades, ou à des éducatrices qui font de même auprès des enfants, et qui n'ont que de grandes salles communes en partage, le soir, la nuit, les jours de congé: jamais un endroit retiré où elles peuvent prendre

un peu de détente.

On semble s'imaginer parfois, plus ou moins consciemment, que les Religieuses ne peuvent pas être fatiguées, malades ou épuisées. Etant aumônier de religieuses depuis de très nombreuses années, combien de fois j'ai rencontré, par exemple, des Soeurs infirmières ou affectées à d'autres tâches, qui prenaient leurs premières vacances réelles, après vingt ou trente ans de vie religieuse, et cela parce que leur santé était démolie et qu'elles ne pouvaient plus "tenir le coup"...

On peut considérer aussi le cas des maisons-mères, qui sont aussi de "gros" édifices. Mais il faut savoir que dans ces maisons vivent ensemble, et souvent à l'étroit, des centaines de religieuses: ce qui exige nécessairement beaucoup d'espace. Il y a notamment dans ces maisons des centaines de religieuses malades qui se sont ruinées à la tâche, et aussi les anciennes: et toutes méritent bien qu'on en prenne soin avec charité.

Quand donc on comprend le but et l'utilité des "gros" édifices que possèdent les communautés religieuses, on n'a plus d'idées malveillantes à l'égard de ces dernières; et l'on reconnaît qu'elles font leur possible pour être au service de tous... et finalement de Dieu

Ovila Melançon, c.s.c.  
Ste-Adèle-en-Haut, P.Q.

## La fouine, ennemie de nos poulaillers

Près des habitations, quand on a repéré son passage de sortie on cherche à la piéger au saut: c'est le procédé le plus sûr.

Cependant, on peut piéger la fouine dans les habitations en employant soit un piège à appât, soit un piège à palette, soit enfin une boîte de genre chatière.

Au bois, on la prend sur les sentiers à fauves, dans les chatières, les assommoirs perchés ou les jardinets.

Dans les granges, on peut employer comme appât un oeuf, un fruit (pomme, figue sèche, pruneau), ce qui n'attire nullement les chats, toujours gênants. Elle donne beaucoup mieux à l'oeuf de poule que la matre. On monte à son inten-

## Un feuilleton français à la télévision

● L'inventeur du feuilleton français à la télévision, Bernard Hecht, a imaginé une nouvelle histoire captivante, *les Beaux Yeux d'Agatha*, que les téléspectateurs canadiens verront chaque samedi à 8 heures à compter du 12 juin, au cours de l'été.

L'action se passe des deux côtés de la frontière franco-suisse et nous fait passer de la haute bourgeoisie aixoise au milieu littéraire de Genève. Les personnages sont réalistes. Les héros de ce téléfeuilleton, qu'ils soient bons ou méchants, intéressés ou généreux, s'affrontent autour de la disparition d'un sac de bijoux, qui a suivi l'assassinat d'un riche entrepreneur d'Aix-les-Bains. Escroquerie, assassinat, trafic de bijoux, faillite, filature et amour sont traités sur le même plan.

C'est à Châteaudun et à Barbizon que Bernard Hecht a retrouvé l'atmosphère des vieux quartiers de Genève. Et c'est dans une caverne-restaurant de Châteaudun qu'il a recréé l'atmosphère curieuse de la maison Necker, amusant cabaret littéraire où le public vient écouter Mareka Necker et son frère Nick réciter des vers d'Appolinaire ou de Baude-laire.

Mareka Necker (Germaine Ledoyen) est la première femme du financier Etienne Badestamier. Elle a une fille de vingt ans, Agatha, qui travaille comme chanteuse dans le cabaret qu'elle tient avec son frère Nick (Olivier Husenot).

Agatha (Anne Tonietti) est une jeune personne astucieuse et décidée. Elle ne craint pas de passer en Suisse le sac de bijoux que son père, craignant la faillite, lui confie. Mais, auparavant, pendant son séjour à Aix-les-Bains, elle rencontre Frédéric et l'entraîne dans ses aventures.

Frédéric Laurent (Georges Poujouly) est un jeune pianiste sans travail, triste et un peu lâche. Quand il fait la connaissance d'Agatha, il vient de perdre le

dernier élève qu'il avait encore. Il tombe immédiatement amoureux de la jeune fille. Cherchant désespérément du travail, il accepte enfin de prendre en filature Etienne Badestamier, pour le compte de sa seconde femme.

La deuxième femme, Jeanne Badestamier (Josette Vardier), est, à quarante ans, de plus en plus délaissée par son mari. Sa jalousie accentue sa nervosité malade. Elle espionne son mari et va même jusqu'à se déguiser en vieille dame pour mieux le suivre.

Quant à Etienne Badestamier (Marcello Pagliero), c'est un homme d'affaires un peu véreux, dont les spéculations viennent d'échouer. Acculé à la faillite mais courageux et fataliste, il accepte son destin avec calme. Auparavant, il prend soin de remettre à sa fille les bijoux qui lui permettront de refaire sa vie, à sa sortie de prison. Ayant tout prévu sauf la vengeance de ceux qu'il a fait souffrir, il meurt assassiné.

Outre ces personnages principaux, on trouve un grand nombre d'autres personnages qui ont aussi une certaine importance dans ce suspense. Il y a, par exemple, le barman, Luigi Caroli (José Quaglio), qui s'est pris d'amitié pour Frédéric; le beau-frère, Malapert (Teddy Bilis), qui travaille dans une bijouterie et cherche à récupérer les pièces de collection qu'il avait remises à Badestamier; la naïve secrétaire (Michèle Nadal) et le chauffeur-homme-à-tout-faire (Jean Clarieux) qui, après la mort de son maître, reportera toute son affection sur la jeune Agatha.

Voilà donc, brièvement dessinés, quelques-uns des personnages de ce nouveau policier où l'auteur a mis l'accent surtout sur les ambiguïtés de caractères et le comportement humain plutôt que sur l'événement dramatique proprement dit.

**Les Beaux Yeux d'Agatha, le samedi à 8 heures.**



## DOUZE nouveaux prêtres dans le diocèse

Samedi, le 12 juin, douze aspirants à la prêtrise ont reçu l'onction sacerdotale, par les mains de S. E. Mgr Martin, évêque de Nicolet. A l'occasion de cette imposante cérémonie, la cathédrale de Nicolet était remplie à sa capacité.

Au nombre de ces douze nouveaux apôtres du Seigneur se trouve le premier Carme canadien, qui a reçu les ordres, après un noviciat à la noviciat à la maison canadienne. Les onze autres nouveaux prêtres sont originaires pour la plupart du diocèse. Il y a M. l'abbé Jacques Leblanc, né à Arthabaska, l'abbé Gaétan Lebel, originaire de St-Félix de Kingsey, M. l'abbé Louis-Philippe Bourque, de St-Grégoire, M. l'abbé Arthur Auger, de Ste-Monique, l'abbé Yvon Madore, né à St-Frédéric de Drummondville, l'abbé Fernand Noël, né à Warwick, l'abbé René Belcourt, né à Nicolet, l'abbé Jean-Guy Brochu, né à Lyster Station, comté de Mégantic, l'abbé Claude Baron, né à Ste-Sophie-de-Lévrard, l'abbé Jules Tessier, né à St-Bo-

naventure, et l'abbé Jacques Cloutier, né à Durham-Sud. En leur conférant les pouvoirs spirituels du sacrement de l'Ordre, le pasteur, à la fin de la cérémonie, qui a duré près de trois heures, leur a fait promettre obéissance et respect à l'évêque.

### Les sous-diacres

Au cours de cette même cérémonie, Mgr Martin a élevé au sous-diaconat cinq étudiants au grand séminaire. Ces étudiants recevront, l'an prochain, le sacrement de l'Ordre. Ce sont: MM. Germain Allard, Gérald Grondin, Réal Lemaire, René Nolin et Jacques Therrien. Ils ont suivi, tout au long de la cérémonie, les mouvements

des nouveaux prêtres, tout en ne participant pas aux mêmes onctions. Le pasteur du diocèse était assisté de l'abbé Guy Dumais, vicaire de la cathédrale.

### La bénédiction

A la fin de la messe qui a suivi la cérémonie d'ordination proprement dite, Mgr Martin a donné sa bénédiction apostolique aux nouveaux prêtres. Il les a conjoints de profiter de l'expérience des prêtres plus âgés dans la tâche qu'ils auront de répandre la parole du Christ dans le monde. Après ces paroles, le pasteur et les nouveaux prêtres, suivis des sous-diacres, ont descendu du chœur, pour s'acheminer, par l'allée centrale, jusqu'à l'extérieur. Là, une armée de photographes les attendait. Les nouveaux prêtres ont réintégré l'intérieur de l'église peu après pour donner leur première bénédiction à leurs parents et à leurs amis.

### MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS SOUSSIONS

DES SOUSSIONS CACHETEES, adressées au Gérant du Bureau, Ministère des Travaux Publics, 1631 ave Delorimier, Montréal 24, P.Q. et portant la mention: "SOUSSION POUR REPARATION A L'APPROCHE DU QUAI ST-FRANCOIS DU LAC, COMTE DE YAMASKA, P.Q., seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'est), le mercredi 30 juin 1965.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer par l'entremise de: L'Ingénieur Régional, Division des Ports et Rivières, 1631 ave Delorimier, Montréal 24, P.Q., et on peut les consulter au Bureau de Poste, St-François du Lac, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A. René de Cotret,  
Gérant du Bureau.

## R. A. LESSARD

Gérant Général  
de American Optical Co. of Canada Ltd  
NICOLET, P.Q.

## SAVARD FLEURISTE ENRG.

Fleurs pour toutes occasions  
SPECIALITE: bouquet de mariée

NICOLET

Route St-Jean Baptiste

Tél. 293-4533

tion des faux nids dans une touffe d'épine proche des bâtiments qu'elle occupe. Elle se prend aussi très bien sur les murs entourant les jardins qu'elle visite. (D'après l'ouvrage LA CHASSE, édité par Larousse).

*Réjouissez-vous sans cesse dans le Seigneur, je le dis encore, réjouissez-vous. Que votre bienveillance soit connue de tous les hommes. Le Seigneur est proche. (Psalm 145, 4-5)*

## Un deuxième lance-cible au club de tir Lac St-Pierre

— Le club de tir Lac St-Pierre, fera l'ouverture officielle de son terrain à Pierreville, dimanche le 30 mai. Pour l'occasion, un concours-invitation est lancé. Le club qui a déjà recruté 120 membres, compte bien atteindre son objectif de 160 très bientôt, nous affirme le président Conrad Salvas.

Un deuxième lance-cible pour le tir à la volée sera installé, ce qui complètera le terrain, qui possède aussi le tir à l'arc et le tir à la carabine.

Faisant maintenant partie de l'Association de tir à la volée de la province de Québec, le club Lac St-Pierre n'a rien à envier aux autres organisations similaires.

### Le Tour du St-Laurent Cycliste 1965

## Les plus fortes bourses de l'histoire accordées aux coureurs canadiens

Le président du Tour du St-Laurent 1965, Monsieur Jean Bélanger, mettait fin à certaines rumeurs voulant que le montant des bourses adjugé aux coureurs canadiens du Tour ait été réduit. En effet, lors d'une conférence de presse tenue à Québec samedi dernier, M. Bélanger y déclarait ce qui suit: "Je veux faire taire ces rumeurs sans fondement, à savoir, la diminution des bourses aux coureurs canadiens par mesure d'économie. Je tiens à confirmer que Bélanger Associés, les seuls propriétaires du Tour du St-Laurent, en accord avec les dirigeants de l'Union Cycliste du Québec, ont dressé une échelle de bourses à être octroyées aux participants du Tour du St-Laurent, le deuxième en importance dans le monde entier. Cette classique annuelle est avant tout un Tour Canadien conçu pour populariser le cyclisme au Canada

et faire de notre pays, dans un avenir rapproché, une puissance mondiale du cyclisme".

Dans ce but, voici le barème des bourses tel qu'il sera appliqué à la fin du Tour:

Un montant de \$12,000.00 à être partagé comme suit:

1.- \$6,000.00: Bourse pour tous les participants, incluant les coureurs canadiens.

2.- \$4,000.00: Bourse pour les coureurs canadiens uniquement.

3.- \$2,000.00: Montant à être partagé pour les sprints.

De telles améliorations devraient permettre au Tour du St-Laurent, Edition 1965, de progresser et surtout de créer un désir de participation de la part des cyclistes canadiens. Très prochainement, il y aura publication d'une table complète et explicative de la répartition des dites bourses incluant les prix d'étapes et les prix d'équipes.

### MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS SOUSSIONS

DES SOUSSIONS CACHETÉES, adressées au Gérant du Bureau, Ministère des Travaux Publics, 1631 avenue Delorimier, Montréal, 24, P.Q. et portant la mention: "SOUSSION POUR PEINTURE EXTERIEURE - BUREAU DE POSTE - ST-LEONARD D'ASTON, P.Q.", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'est), le mercredi 30 juin, 1965.

On peut prendre connaissance des devis et formules de soumission, ou se les procurer par l'entremise de: Gérant de District, Gestion des Immeubles, 1631, avenue Delorimier, Montréal 24, P.Q., et on peut les consulter au bureau de poste de St-Léonard d'Aston, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

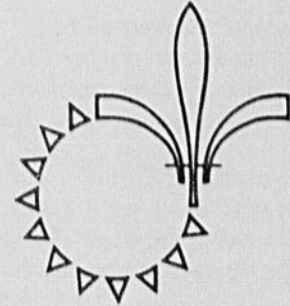
On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A. René de Cotret  
Gérant du Bureau.

## Longévité de certains arbres

L'âge de la mort par sénilité, tout en variant avec les individus chez nos grands arbres, est, dans une certaine mesure, caractéristique de l'espace. La liste suivante concerne la limite de longévité de quelques arbres parmi les plus connus ou les plus remarquables.

Orme .....	400 ans
Hêtre .....	500 -
Cèdre .....	800 -
Noyer .....	900 -
Châtaignier .....	1,100 -
Tilleul .....	1,200 -
Olivier .....	2,000 -
If .....	3,000 -
Sequoia .....	3,500 -
Baobab .....	5,500 -
Dracéna .....	6,000 -



**Cette année encore, nous sommes fiers du chemin parcouru... fiers de notre participation à l'essor et à l'évolution de la nation dans notre province dynamique.**



Un hommage de

**GEORGES O. BIBEAU**

Distributeur — Sorel



LA BRASSERIE **DOW** DU QUÉBEC LIMITÉE

## COUPON d'Abonnement

LA BOUSSOLE  
C.P. 206  
Victoriaville

Je désire m'abonner au journal "LA BOUSSOLE"

pour la période de ..... ans

Ci-inclus le montant de ..... piastres

Nom .....

Adresse .....

Ville .....

Au Canada: un an, \$2.00 — trois ans, \$5.00  
Etats-Unis: un an, \$3.00 — trois ans, \$7.00

# L'Heure Littéraire et Culturelle

## Poésie

A cette terre où l'on ploie  
Sa tente au déclin du jour,  
Ne demande pas la joie;  
Contente-toi de l'amour!

Excepté toi tout s'efface,  
La vie est un sombre lieu,  
Où chaque chose qui passe  
Ebauche l'homme pour Dieu.

L'homme est l'arbre à qui la sève  
Manque avant qu'il soit en fleur,  
Son sort jamais ne s'achève  
Que du côté du malheur.

Tous cherchent la joie ensemble.  
L'esprit rit à tout venant:  
Chacun tend sa main qui tremble  
Vers quelque objet rayonnant.

Mais vers ton âme humble ou nière,  
Le malheur monte à pas lourds  
Comme un spectre aux pieds de pierre  
Le reste flotte toujours!

Tout nous manque hormis la peine  
Le bonheur pour l'homme en pleurs  
N'est qu'une figure vaine  
De choses qui sont ailleurs.

Aimons! Soyons deux! Le sage  
N'est pas seul dans son vaisseau  
Les deux yeux font le visage,  
Les deux ailes font l'oiseau.

Soyons deux! Tous nous convie  
A nous aimer jusqu'au soir.  
N'ayons à deux qu'une envie!  
N'ayons à deux qu'un espoir!

Dans ce monde de mensonges,  
Moi j'aimerai mes douleurs,  
Si mes rêves sont tes songes,  
Si mes larmes sont tes pleurs.

VICTOR HUGO.

## Pourquoi nos enfants dégèrent

Je longeais, ces jours derniers une des rues de notre ville, quand je rencontrai un bambin de 7 à 8 ans dont je connais les parents. L'enfant m'apostropha par un flot de paroles:  
- Voyez mon beau chapeau!  
Il portait un tricot en feutre, qui lui allait à merveille. Et l'enfant continua:  
- Il est beau, hen! mon habit? Regardez mes belles bottines!... mes belles guêtres de cuir jaune. Voyez mes belles petites culottes!... j'ai aussi un beau col et une belle cravate!... Maman, m'a dit que j'étais bien plus beau que les autres p'tits garçons... Elle a dit à papa, ce matin, qu'elle était fière de moi, qu'il n'y avait pas de p'tits gar-

çons mieux habillés que moi dans Québec!... Est-ce que vous me trouvez beau, Monsieur...? Je le regardai avec tristesse et j'examinai en silence les habits et la jolie figure de ce cher petit qu'une fausse éducation était en voie de perdre. Je ne répondis pas. Je fixai le regard si pur de l'enfant et j'essayai de saisir l'impression que lui causaient mon silence et mon attitude.  
Il baissa les yeux et garda lui aussi le silence. Je compris qu'un vague sentiment de honte s'élevait dans son âme et qu'il devenait par instinct qu'il avait fait une faute en se vantant.  
Que pouvais-je dire à ce bambin dont l'innocente conduite laissait tant à désirer?

## FANTAISIE

Aux mots: omis, clarté, loua, os, lu, boa, rôti, mort, ornans, ajouter un nom de contrée, pour former de nouveaux mots dont les initiales donneront le nom d'un géographe.

Réponse:

Omis + Russie — Molossure  
Clarté + Autriche — Architecture  
Loua + Serbie — Laborieuse  
Os + Turquie — Turquoise  
Lu + Espagne — Espagneuls  
Boa + Grèce — Bocagère  
Rôti + France — Réfractious  
Mort + Suède — Udomètres  
Ornans + Italie — Nationaliser  
Maltebrun.

## AIMONS-NOUS

Au fleuve, le ruisseau se mêle,  
Et le fleuve à la mer!  
Au vent la brise unit son aile,  
Son second dans l'air!...

Femme, c'est la loi suprême...  
Ange, c'est la douce loi!...  
Tout veut s'unir à ce qu'il aime.

M'aimes-tu, dis-moi?  
Vois les cieux dorer les cimes  
Vois s'unir les flots heureux  
Vois se pencher sur les abîmes  
Ces lières amoureux!

Le soleil étreint la terre!...  
L'oiseau chante et pleure hélas!  
Pourquoi ce divin mystère  
Si tu n'aimes pas!

Comme ces rayons de flamme.  
Et ces fleurs et ces zéphyrs,  
Mon âme cherche dans ton âme  
L'Echo de ses soupirs!

Commencez oiseaux fidèles,  
Dans le nid de leurs amours,  
Blottis et pliant leurs ailes,  
Aimons-nous toujours!...

- C'est vilain et laid de se vanter, lui dis-je, il n'y a que les sots et les orgueilleux qui parlent comme tu viens de me parler. Ne dis plus ça!... Et je le quittai.

Mais je songeai à la mère coupable qui dans son orgueil ou son ignorance, préparait la ruine morale et temporelle de son fils.

Je fis réflexion sur les conséquences si immédiates d'une éducation familiale. N'est-il pas vrai en effet, que les premières impressions de l'enfance ont un retentissement bien caractéristique sur toute la vie?

Si vous élevez vos enfants dans la vanité des modes coûteuses et ruineuses; ils seront vaniteux et dépensiers.

On constate très fréquemment que des enfants de famille à l'aise, particulièrement dans les villes, dégèrent trop facilement, hélas! Ils tournent graduellement à la débauche et à l'ivrognerie; dissipent leur avoir et ruinent les industries créées avec tant de travail par leur père.

On se plaint aussi dans plusieurs collèges de notre province du manque de formation virile ou de caractère chez les élèves qui viennent des villes, etc. Les parents amènent leurs enfants à 10 15 et 16 ans dans nos maisons d'éducation en disant: "On voudrait que vous leur donniez du caractère!... Nos enfants n'ont pas d'énergie; ils sont vaniteux, dépensiers, etc. Faites-en des hommes..."

Songez donc, un peu, redresser un caractère à 15 ans.

Un arbre qui a grandi pendant plusieurs années peut-il facilement se plier et prendre d'autres formes?

La comparaison précédente donne une idée des difficultés incroyables et souvent insurmontables qu'on impose à nos maisons d'éducation en leur envoyant des enfants mal élevés.

Les parents doivent éduquer leurs enfants, et c'est dans la tendre jeunesse que les défauts naturels doivent être redressés et les notions de religion, de justice, de charité, de respect, de modestie et de sincérité doivent être inculquées.

Le Rév. Père Gilet, dominicain disait au cours d'une de ses conférences: "Soyez en garde contre un danger de notre époque: l'affaiblissement des caractères." Ce mal en effet menace toutes les classes de la société grâce aux communications faciles entre les villes et la campagne.

Cette dégénérescence est aussi remarquable à la campagne. Les fils de cultivateurs s'inspirant de la vie luxueuse des villes prennent trop le goût des folles dépenses et du désœuvrement. Les rapports trop fréquents qu'ils ont avec les snobs de nos villes

## LA VIE DES ARTS

d'Edith Jaque

### Activités culturelles et nouvelles

#### A VICTORIAVILLE:

Ou parle toujours, beaucoup, en cette ville du Centre Culturel ou Centre des Loisirs... Que sera-t-il, exactement?...

Après le Salon du Printemps exposition organisée par le Centre d'art de Victoriaville, se tient une exposition des travaux d'art plastique des plus jeunes élèves du Centre d'art

La ville de Victoriaville est, paraît-il, la mieux organisée en ce qui concerne les établissements scolaires...

Ce serait la dernière année d'existence de l'école normale en notre ville...

#### A SHERBROOKE:

A l'Université de Sherbrooke, s'est tenue une exposition de peinture: "50 peintres canadiens"; c'est une exposition qui circule partout dans la province et qui est patronnée par les Caisses Populaires Desjardins...

#### A MONTREAL:

Le Musée d'art contemporain ouvre ses portes, enfin, le 10 juin. L'exposition qui débute à cette date s'intitule: Art et Architecture... La véritable "première" se tiendra en juillet et août...

Musée des Beaux-Arts de Montréal: Exposition des "Primitifs canadiens". (Galerie de l'Etable)...

Montréal "Pops" sous la direction d'Alexander Brott; ce sont les concerts commandités par la Cité de Montréal, aux dates suivantes: 16 juin, 23 juin, 30 juin. Le 23 juin: l'Hommage au Canada Français...

Festival du Spectacle, à la Place des Arts du 7 juin au 12 juin...

#### PARUTIONS:

"Le Funambule" de Wilfrid Lemoine...; "Sous le Soleil de la pitié", de Jean-Paul Desbiens (Frère Untel).

E.J.

leur font perdre le sentiment de respect et d'estime qu'ils devraient conserver pour leur noble profession. Qu'on ne l'oublie pas l'éducation du caractère doit être commencée dans la famille. C'est une entreprise longue et laborieuse qui demande une grande attention de la part des parents. Mais l'enjeu en vaut la peine: c'est le bonheur de nos enfants que nous préparons.

Hormisdas Magnan



## L'AMOUR JOYEUX

Quoi! vous éprouvez ma tendresse,  
Et vous redoutez l'avenir!  
Vous croyez donc que votre ivresse  
Peut finir?

Savez-vous que mon cœur frissonne  
Quand votre front est soucieux?  
Mon bonheur s'efface ou rayonne  
Dans vos yeux.

Un mot de vous change mon âme:  
Aussi longtemps qu'il vous plaira,  
Votre souffle de cette flamme  
Se jouera.

Cher tyran qui prenez ma vie,  
Vous me la rendez quelquefois:  
C'est lorsque j'écoute, ravie,  
Votre voix;

Ou bien lorsque mon regard plonge  
Dans votre œil au rayon béni,  
Et que je m'enivre d'un songe  
Infini.

L'aime inventer des rimes folles  
Pour vous les murmurer tout bas;  
Vous n'êtes de leurs sons frivoles  
Jamais las.

Nous avons le bonheur suprême,  
Et tous nos desirs superflus  
Ne demanderaient à Dieu même  
Rien de plus.

Madame C. DUGUAY-BROCHU, Directrice de LA VOIX DES BOIS FRANCS et de LA BOUSSOLE.

Administratrice honoraire à vie de l'Association des Hebdomadaires de Langue française du Canada; auteur des volumes "L'OEIL A LA FENÊTRE" et "A PROPOS D'EDUCATION", membre de la Société des Poètes du Canada.

(Nom de plume: Marthe Lemaire-Duguay)



## PRECHI-PRECHA

par Henri-M. Bradet, O.P.

L'auteur compte bien que personne prendra au sérieux son titre: PRECHI-PRECHA que le dictionnaire Quillet définit: "verbiage de sermonneur". Un pareil titre ne se veut pas non plus uniquement une façon d'intriguer les lecteurs. Il s'agit plutôt de situer humoristiquement des réflexions mixtes, à la fois religieuses et profanes, tantôt sérieuses et tantôt badines, à la fois simples et brèves, à la façon d'un "bon prône de curé".

Trente-deux textes de trois ou quatre pages chacun, sur des sujets dont l'actualité ne lâche jamais; le pourquoi et le risque de la vie, le rationnement du bonheur, le démon de midi ou les quarante ans, les âges, l'évasion, etc.

Une deuxième section analyse l'acte de foi, la Providence, les déceptions mutuelles entre prêtres et laïcs, la querelle des anciens et des modernes, ainsi qu'un sondage sur la croyance du diable.

Un troisième chapitre est consacré à l'amour et aux façons d'aimer, au risque du mariage, à deux patrons pour mal mariés, à la maison qui se vide et à l'étrange société qui constitue une famille.

Enfin, dans *Fêtes et Vertus*, l'auteur formule de façon sentie et dans un style imagé les souhaits aux mères, la difficulté d'être père, recrée une atmosphère pour Noël et le Jour de l'An, terminant sur la petite vertu de simplicité.

L'auteur a été durant douze ans curé de Notre-Dame de Grâce, Montréal, et ses textes gardent la marque du langage parlé, de la causerie genre-prône. Il est présentement di-

recteur de la revue MAINTENANT.

Édité par les Editions du Lévrier de Montréal, ce volume de 160 pages se vend \$1.50 dans toutes les bonnes librairies et dans plusieurs kiosques de journaux.

Librairie Dominicaine (Librairie de la Cité universitaire), 2715, Chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal 26, P.Q. Tél. 739-2397, 739-6373.

## LE FORT ST-JEAN

par J. Castonguay, capitaine d'aviation

Depuis longtemps tout le monde savait que les Américains furent battus à Québec, en 1775, et qu'ils durent, par la suite, renoncer à leur projet de faire du Canada leur quatorzième Etat. Ce que plusieurs ignoraient c'est le rôle prépondérant que joua le fort Saint-Jean sur le Richelieu durant cette guerre. L'auteur du livre "LE FORT SAINT-JEAN" montre de façon indiscutable que, sans la résistance acharnée des volontaires canadiens-français et des troupes du major Preston, à quelque vingt milles au sud-est de Montréal, le général américain Montgomery aurait alors très probablement, non seulement pris Québec, mais le Canada tout entier. A l'heure où l'on parle de confédération, de fédéralisme ou de séparatisme, qui se souvient de ces faits?

A part cet événement majeur, ce petit livre raconte succinctement toute l'histoire de ce fort, à partir de ses origines, 1666, à nos jours. De façon objective, claire et souvent amusante, l'auteur décrit les constructions successives que le génie militaire du temps avait établies à Saint-Jean et quelle était leur utilité pour la dé-

fense du Canada. Quelle était aussi la vie des habitants du fort, de ses hôtes et de ses défenseurs? Quels bruits couraient dans la capitale de la Nouvelle-France au sujet de ces "ouvrages" et des dépenses du roi?

Puisque les Français, les Anglais et les Américains ont été tour à tour maîtres du Richelieu et de Saint-Jean, il y est aussi question d'événements qui ont mis en cause non seulement le Canada, mais la France, l'Angleterre et toute l'Amérique du Nord.

Le capitaine d'aviation Jacques Castonguay, qui est docteur en philosophie, est aussi l'auteur d'une étude importante sur la *Psychologie de la mémoire*. Ce volume a connu l'an dernier une seconde édition et la Maison Helicon Limited Publishers de Dublin en fera bientôt une traduction en Anglais.

Ce livre s'adresse, non seulement à ceux qui habitent Saint-Jean et la vallée du Richelieu, mais à tous ceux qui, de loin ou de près, s'intéressent à l'histoire du Canada et de l'Amérique du Nord.

Édité par les Editions du Lévrier de Montréal, ce volume se vend \$1.50 dans toutes les bonnes librairies.

Librairie Dominicaine (Librairie de la Cité universitaire) 2715, Chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal 26, P.Q. Tél. 739-2395, 739-6373.

## DEPART MISSIONNAIRE

Dimanche le 20 juin, à 8 heures p.m., en l'église St-Christophe de Pont-Viau, aura lieu la cérémonie annuelle de départ des jeunes missionnaires de la Société des Missions-Etrangères. S. Exc. Mgr Charles Eugène Parent, archevêque

## CASSE-TETE

Trouver six mots de quatre lettres répondant aux définitions ci-dessous et tels que la première et la troisième lettres, lues en acrostiche, donnent le nom de deux auteurs dramatiques.

10. Royaume de l'Extrême-Orient.
20. Résidence d'un souverain.
30. Port dans la mer Baltique.
40. Oiseaux des bords du Nil.
50. Ce qu'on possède.
60. Ce qui existe.

Réponse: Slam

Cour  
Riga  
Ibis  
Bien  
Etre—Scribe—Augier.

de Rimouski, a bien voulu accepter de présider la cérémonie qui consiste principalement à remettre aux partants un crucifix, symbole de leur mission et à recevoir d'eux les "Promesses des missionnaires avant leur départ".

Les missionnaires partants sont au nombre de 11: pour les Philippines: MM. Roland Denis de Montréal, Lucien Chabot de Chénéville et Richard Brodeur de Sherbrooke; pour Cuba: MM. Denis Castonguay de St-Modeste et Roland Laneuville de St-Maurice; pour le Honduras: MM. Gérard-Raymond Carrier de St-Martin et Normand Landreville de Granby; pour le Pérou MM. Gérard Tessier de Saint-Casimir, Raymond-Marie Gamache de St-Elzéar et Albert Rousseau de Mistassini; pour le Chili: M. Jean Grégoire de Montréal.

Deux prêtres diocésains se joindront aussi à eux pour aller au Chili: MM. les abbés

Emilien Bergeron de Chicoutimi et Maurice Hébert de St-Jérôme.

## Interviews de la semaine à Témoignage

Préparons la fête du S.-Coeur avec le P. Rosaire St-Laurent, Assomptionniste de Beauvoir.

DIMANCHE, 20 juin: Qui mettre dans la corbeille?

LUNDI, 21 juin: La vraie joie de vivre

MARDI, 22 juin: Prenez la vitamine J.C.

MERCREDI, 23 juin: Tous à la même table.

JEUDI, 24 juin: Témoins comme Jean le Baptiste.

VENDREDI, 25 juin: Tête-à-tête, coeur-à-coeur.

SAMEDI, 26 juin: Marcel de la Sablonnière, S.J.: Vingt filles, vingt gars.

## Croyez-y ou non...

En regardant les mains de monsieur...

Quand un homme assis tient ses doigts mêlés les uns aux autres, les paumes des mains pressées, il est content de lui.

S'il serre ses mains l'une contre l'autre, sans mêler ses doigts, il est joueur, impulsif et vantard.

Si ses mains reposent négligemment l'une sur l'autre, au hasard, il possède un tempérament généreux. Mais s'il rapproche ses mains en forme de bol, il est avare.

Mon pays, mes chansons...



Mon pays, mes chansons... une demi-heure hebdomadaire passée à la télévision en compagnie des meilleurs chanteurs-compositeurs de chez nous, sous l'égide de PAULINE JULIEN, voilà tout un "programme" qui plaira sûrement à un très grand nombre de téléspectateurs. La première émission de cette nouvelle série sera télévisée le lundi 7 juin à 8 heures au réseau français de Radio-Canada

Vous recherchez ce qu'il y a de mieux?



Y a pas d'erreur, MOLSON c'est la meilleure!

**Besoin d'argent en vitesse?**

**\$50. à \$2,500.**

**ou plus**

**Pour toute raison valable**

**NIAGARA FINANCE COMPANY LIMITED**

208 PLACE 21-MARS TEL. 293-4423

**La nouvelle carte électorale**

**Profestations d'organismes de Nicolet et Yamaska**

— Des avis de protestations seront envoyés sous peu à la commission de révision de la carte électorale fédérale, par les corps intermédiaires de la circonscription électorale de Nicolet-Yamaska. Il appert qu'en substance, l'on reproche à la formule remaniée de ne pas tenir compte des facteurs démographiques de la région qu'on détruit, ni du pôle d'attraction de l'économie.

Le congrès des Jeunes Chambres de Commerce du Lac St-Pierre a endossé, à son congrès du 16 mai, une résolution de protestation. Par ailleurs, la Société St-Jean-Baptiste de Nicolet a décidé, à son assemblée d'exécutif de mercredi dernier, de loger un avis de protestation à la commission qui tiendra ses audiences de protestations le 30 juillet prochain à Trois-Rivières. La SSJB de Nicolet songe à créer un comité qui, d'ici le 20 juillet, préparera un mémoire étoffé sur la question.

Unanimentement ceux qui s'op-

posent à la formule reprochent à la commission d'anéantir la région en l'étirant en partie dans une autre vers l'ouest et en partie vers l'est. Le centre de la sidérurgie deviendrait lui-même divisé en deux au lieu de demeurer uni en vue du développement et de la planification à faire. Comme exemple, on précise que Bécancour, dans la nouvelle formule, fait partie de Lotbinière, alors que la municipalité voisine, St-Grégoire, se rattacherait à Richelieu.

Le mémoire que la SSJB songe à faire préparer par un comité spécifique verrait à proposer une nouvelle solution à la commission. Cette solution pourrait permettre de grouper les comtés municipaux de Nicolet et Yamaska, en totalité plus quelques municipalités limitrophes. La SSJB diocésaine a envisagé, elle aussi, de faire des représentations semblables. Il est prévisible qu'un mouvement concerté d'opposition ait cours lors des audiences du 20 juillet.

**Les comtés ruraux noyés dans les comtés urbains**

— Le député de la circonscription fédérale Nicolet-Yamaska a protesté avec véhémence, dans des propos non équivoques, contre la formule suggérée par le comité de remaniement de la carte électorale. Dans une conférence de presse qu'il tenait à Nicolet, mardi soir dernier, le député progressiste-conservateur de Nicolet-Yamaska, s'est déclaré hostile à la formule de la commission présidée par le juge Langlois.

Rappelant une intervention qu'il a lui-même faite en chambre l'an dernier, le député Vincent a déploré le fait que le travail de la commission s'en soit tenue à une marge de 25%. "Il est malheureux, a dit ce citoyen originaire de Ste-Perpétue, que la loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales n'ait pas accordé un écart permmissible de 33% comme nous l'avions suggéré. Je l'ai moi-même soutenu en chambre pour que ce 33% d'écart permmissible en deça et au-delà du quotient de 71,000 de population par circonscription permette des comtés de 48,000 de population. Le gouvernement n'en a pas tenu compte, se bornant à fixer l'écart à 25%. La commission a donc eu à travailler sur cet écart en s'appliquant à établir des comtés le plus près en nombre du quotient de 71,000." Poursuivant sa diatribe contre la formule proposée par la commission, il a ajouté: "Sur le plan provincial, cette nouvelle délimitation aura comme résultat de



M. Clément Vincent

noyer les comtés ruraux dans des centres urbains. Et ce n'est ni à l'avantage de l'un, ni de l'autre."

Que fait-on de la sidérurgie? Le député Vincent a précisé par la suite les implications de la nouvelle formule, dans sa propre circonscription. Il s'y est déclaré opposé, parce qu'elle ne tient pas compte de la sidérurgie et du taux de croissance très rapide qui s'accroîtra sensiblement au cours de la prochaine décennie. M. Vincent, représentant en Chambre, depuis quatre ans, du comté de Nicolet-Yamaska, a précisé: "Il est inconcevable que la circonscription Nicolet-Yamaska disparaisse pour s'assimiler à Richelieu, Sorel. Prenons simplement le nom de Nicolet qui représente, un lac, une rivière, une ville, un diocèse, et toute une histoire. Celui de Yamaska

représente un vocable indien en rappel aux premiers habitants de la colonie. Cela ne peut disparaître d'un coup de balai. Si la commission s'était servie de l'écart permmissible à son maximum nous aurions pu conserver Nicolet-Yamaska, à peu près intégralement. En ajoutant aux 36 paroisses déjà existantes de circonscription électorale fédérale Nicolet-Yamaska, les six paroisses du comté municipal de Nicolet et qui sont assujetties par la loi fédérale à la circonscription de Lotbinière, nous aurions alors une population de 51,000 habitants. Comme il est nécessaire d'avoir un minimum de 53,000, la commission n'aurait eu qu'à prendre une des municipalités sur la ligne limitrophe du comté à l'est, soit Deschailions ou une autre. Et il faut que nous prenions pour l'instant que le minimum de population, compte tenu du taux de croissance démographique extraordinaire que la sidérurgie donnera à la région. D'ici dix ans, la population atteindra de 60,000 à 70,000 habitants si l'on conserve une circonscription de 53,000 âmes. En ce qui me concerne, j'ai l'intention de discuter cette question lorsque le projet de loi viendra à la Chambre des Communes. L'ensemble de la population de Nicolet-Yamaska, d'après les commentaires que j'ai eus est très insatisfaite des résultats de la commission. J'encourage déjà tout mouvement qui verra à s'opposer à cette formule."

**DÉCES**

**BRISSON** — A Ste-Sophie de Lévrard le 28 mai 1965 est décédée à l'âge de 61 ans Bertha Neault épouse de Lucien Brisson demeurant à Ste-Sophie de Lévrard.

La défunte laisse dans le deuil outre son époux, ses fils: Georges marié à Germaine Roux, René marié à Monique Nobert, Frère Raymond Brisson, Rédemptoriste; ses filles: Lucie mariée à Jean Tousignant, Monique mariée à Yvon Tousignant, Cécile mariée à Roger Turgeon. La défunte laisse également dans le deuil plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

**TOUSIGNANT** — A Nicolet, le 7 juin 1965, est décédée à l'âge de 65 ans, Mme Henri Tousignant née Exilia Lefebvre, demeurant à Ste-Cécile de Lévrard.

Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de la défunte à 2 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Cécile de Lévrard où le service funèbre sera chanté à 3 heures et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister. Direction des funérailles par L.-Gaston Gaudet de Ste-Gertrude de Nicolet.

Que chacun soit prompt à écouter, lent à parler, lent à la colère; car la colère de l'homme n'accomplit pas la justice de Dieu. (Jac 1, 19).

**MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS**

**SOUSSIONS**

DES SOUSSIONS CACHETÉES, adressées au Gérant du Bureau, Ministère des Travaux Publics, 1631 ave Delormier, Montréal 24, P.Q. et portant la mention: "SOUSSION POUR RECONSTRUCTION DE L'APPROCHE DU QUAI NOTRE-DAME DE PIERREVILLE, COMTE DE NICOLET-YAMASKA, P.Q.", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'est) le mercredi 30 juin 1965.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission ou se les procurer par l'entremise de: L'Ingénieur Régional, Division des Ports et Rivières, 1631 ave Delormier, Montréal 24, P.Q. et on peut les consulter au Bureau de Poste de Notre-Dame de Pierreville, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A. René de Cotret  
Gérant du Bureau.

**Pour un règlement régional de la construction**

**ST-FRANÇOIS (J.L.C.)** — Lors de la session de juin, de la corporation municipale du comté d'Yamaska, le secrétaire-trésorier, M. H. Niquette a lu un projet de règlement de construction et de zonage applicable dans les limites du comté. C'est un avocat drummondvillois, Me Marcel Marier, qui à la demande du conseil de comté a préparé ce projet de règlement.

Il appert que ce substantiel règlement de cinq pages contenant 16 articles différents sera étudié par chacun des maires pour ensuite être modifié s'il y a lieu, puis approuvé.

Après une lecture rapide du règlement par le secrétaire, les maires ont commenté le projet du règlement. Il ressort de ces commentaires que les maires désirent étudier particulièrement les limites créées par le règlement concernant la construction en bordure des routes. La question des solages aussi, prévus dans des matériaux précis, a semblé trop rigide aux maires.

Il appert, comme le soulignait un des maires présents, que le règlement tel que présenté "enlève la liberté des citoyens dans les paroisses". Toutefois, comme l'a souligné celui qui a pris l'initiative de

faire préparer ce règlement, il ne s'agit que d'un schéma pour étude. M. René Thibeault a en effet proposé que ce règlement soit envoyé à chacun des maires qui verront à l'étudier, à en suggérer des modifications et à le remettre à l'ordre du jour de la séance de septembre.

Ce règlement de construction vise à ne pas permettre la construction sans permis préalable. Ce permis serait livré par le secrétaire-trésorier local. Il aurait une valeur de douze mois. Le règlement établit en outre des normes pour la construction des solages et sur les lignes de construction. En plus de prohiber les cimetières d'autos, le règlement interdit l'établissement de dépotoir, à moins d'une résolution spéciale d'une municipalité locale.

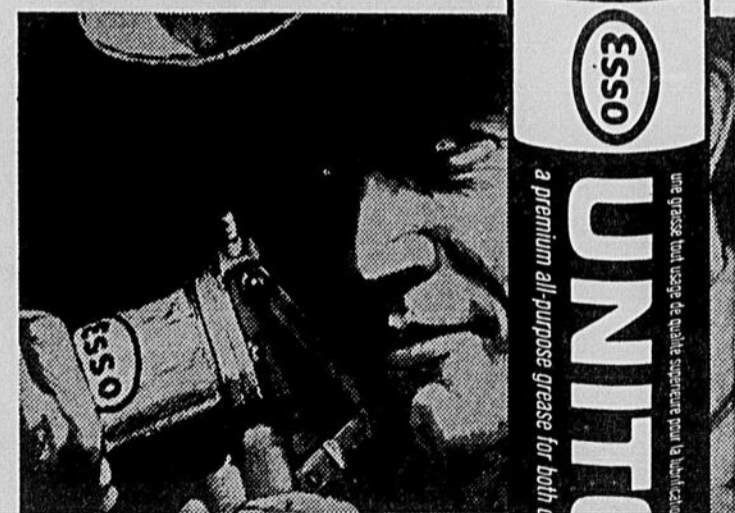
Il régit en plus l'établissement des enseignes commerciales et les puisards. Le règlement prévoit finalement des amendes et poursuites contre les infractions au règlement. Tous ces items seront étudiés par les maires qui légiféreront à la séance de septembre.



**Spécialement formulée pour les exploitations agricoles... une graisse premium tous usages qui lubrifie toutes vos machines**

**LA NOUVELLE GRAISSE BLEUE UNITOL ESSO**

- graisse pour châssis et roulements
- utilisation facile, même à basse température
- une seule variété de graisse pour tous les usages, donc pas de risque d'erreur
- achats simplifiés: une seule graisse pour tous les usages
- protège contre la rouille, même lorsque le matériel est au repos



**OFFRE SPÉCIALE DE LANCEMENT!**

**Rabais de \$5.00**

sur l'achat d'une caisse de 30 cartouches de graisse Unitol et d'un pistolet à graisse Pistolmatic Esso

Valeur - \$19.90

**Maintenant \$14<sup>90</sup> seulement**

**Esso** Efficacité accrue de votre matériel agricole grâce à votre agent Esso Imperial

**A. MICHAUD - NICOLET**